

**Programme « retraites » - Partie II « Objectifs / Résultats »**  
**Objectif n°4 : Accroître l'emploi des salariés âgés**

**Indicateur n° 4-2 : Age effectif moyen à la cessation d'activité.**

*Finalité* : le Conseil européen de Barcelone (2002) conclut « [qu'il] faudrait chercher d'ici 2010 à augmenter progressivement d'environ cinq ans l'âge effectif moyen auquel cesse, dans l'Union européenne, l'activité professionnelle » ; en 2001, celui-ci était d'environ 60 ans. La réalisation de cet objectif s'apprécie au moyen de l'indicateur structurel qu'est l'âge moyen de sortie du marché du travail.

*Résultats* :

**Age moyen de sortie du marché du travail (moyenne sur 3 années)**

		2001-2003	2002-2004	2003-2005	2004-2006	2005-2007	Objectif
<b>Total</b>	<b>France</b>	58,9	59,2	59,3	59,0	59,1	<b>Accroissement</b>
	<b>UE (27 pays)</b>	60,3	60,5	60,8	60,9	61,1	
<b>Hommes</b>	<b>France</b>	58,8	58,9	58,9	58,6	59,0	
	<b>UE (27 pays)</b>	60,8	61,0	61,3	61,4	61,7	
<b>Femmes</b>	<b>France</b>	58,9	59,4	59,6	59,2	59,2	
	<b>UE (27 pays)</b>	59,9	60,1	60,4	60,4	60,5	

Source : Eurostat ; calculs des moyennes mobiles sur 3 ans par la Dares.

Note : Les données d'Eurostat calculées à partir des enquêtes sur les forces de travail réalisées dans les différents pays de l'Union présentent des variations annuelles affectées par les aléas des enquêtes (cf. précisions méthodologiques). Il est donc préférable de corriger ces aléas en lissant les calculs d'Eurostat par une moyenne mobile sur 3 ans et d'analyser les évolutions observées à moyen terme.

D'après les données d'Eurostat calculées à partir des enquêtes sur les forces de travail (cf. *tableau*), l'âge moyen de sortie du marché du travail en France reste stable autour de 59 ans depuis le début de la présente décennie (59,1 ans en moyenne mobile sur la période 2005 – 2007). La sortie du marché du travail est de deux ans plus précoce en France qu'au niveau européen. L'écart entre la France et ses partenaires est plus marqué chez les hommes (presque 3 ans) que chez les femmes (un peu plus d'un an). Cet écart s'est accentué : l'Union européenne a enregistré au cours des 5 dernières années une progression d'un an de l'âge moyen de fin d'activité, ce qui contraste avec la stabilité de cet indicateur pour la France.

Trois facteurs peuvent être avancés pour expliquer la relative précocité de la fin d'activité en France. Le maintien de l'employabilité des salariés âgés ne semble pas encore suffisamment une préoccupation des employeurs (moins accès à la formation professionnelle pour les seniors, insuffisance des politiques de gestion des âges), et les recrutements restent rares après 50 ans. L'âge légal de départ en retraite est moins élevé que celui observé dans la plupart des pays membres. Enfin, les cessations anticipées d'activité (dispenses d'activité, préretraites, retraites anticipées) restent nombreuses en France (cf. *indicateurs n° 4-5 et 4-6*).

A plus long terme, l'âge moyen de sortie du marché du travail en France devrait s'accroître suite aux diminutions des possibilités de cessation anticipée d'activité (restriction des conditions d'éligibilité aux préretraites, disparition progressive des dispenses de recherche d'emploi, durcissement des conditions d'accès à la retraite anticipée pour carrière longue), de l'allongement de la durée légale d'assurance vieillesse et de celle des études.

Précisions méthodologiques : L'âge de fin d'activité peut être envisagé sous deux angles.

Dans une optique longitudinale, on peut calculer l'âge de fin d'activité d'une génération dont toutes les personnes ont cessé de travailler, donc pour une génération ancienne. En France, ce calcul est fait par la Drees, tous les quatre ans avec la seule source qui permette de suivre la fin de carrière des personnes et de déterminer leur âge exact de sortie définitive d'activité, l'Echantillon interrégime de cotisants (EIC). L'information la plus récente porte sur l'âge de fin de carrière de la génération 1938. Il était de 58,8 ans pour les hommes et de 59 ans pour les femmes.

Dans une optique plus conjoncturelle, « en coupe », on peut calculer pour une année donnée, l'âge moyen de cessation d'activité des personnes cessant leur activité (toutes générations confondues). En l'absence, à l'heure actuelle, de données exhaustives sur les cessations d'activité des personnes, on utilise des données d'enquêtes. L'indicateur d'Eurostat utilisé ici est ainsi calculé à partir des enquêtes sur les forces de travail (EFT) réalisées dans les différents pays de l'Union, qui couvrent l'ensemble de la population vivant dans des ménages privés. Les définitions utilisées se fondent sur les recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT).

La méthodologie utilisée par Eurostat correspond en réalité au calcul d'une espérance apparente d'activité pour les personnes âgées de 50 à 70 ans. Cette espérance est calculée à partir de l'évolution des taux d'activité (population en emploi et au chômage en pourcentage de la population totale pour un âge donné) de pseudo-cohortes. Les probabilités de survie en activité des pseudo-cohortes sont calculées par comparaison du taux d'activité d'une année à l'autre pour un groupe donné : par exemple, les actifs de 55 ans en 2006 sont comparés aux actifs de 56 ans en 2007.

La méthodologie utilisée par Eurostat est très sensible aux aléas de l'enquête et produit donc des résultats parfois erratiques d'une année à l'autre. Eurostat est consciente des limites de son indicateur et a engagé une réflexion pour l'améliorer, mais celle-ci n'a pas encore abouti.

L'OCDE calcule également une espérance d'activité à partir des EFT par une méthode similaire mais en considérant l'évolution sur cinq années de classes d'âge quinquennales. Les évolutions sont donc lissées ce qui limite l'incertitude statistique due à l'enquête mais les éventuels changements de comportements sont également plus difficilement observables. De plus, l'OCDE ne calcule cet indicateur que pour 19 pays de l'Union européenne.

Une autre méthode consiste, pour les pays qui disposent dans l'EFT de l'information sur la situation d'activité antérieure des individus interrogés, de calculer directement des transitions entre l'activité et l'inactivité. C'est ce que fait notamment la Dares pour la France. Mais cet indicateur ne peut être corrigé des effets de composition démographique et surtout il est disponible pour peu de pays.

C'est pourquoi le choix a été fait ici d'utiliser les calculs d'Eurostat afin de permettre une comparaison avec la moyenne des situations de l'Union européenne mais en lissant les évolutions par une moyenne mobile sur trois années.